



ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

JUIN 2019

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL (auparavant, Portefeuille diversifié Exemplar)

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(auparavant, Portefeuille diversifié Exemplar)

États de la situation financière

Au	30 juin 2019	31 décembre 2018
ACTIF		
Actif courant		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Options – position acheteur	15 928 \$	23 411 \$
Gain latent sur les contrats à terme normalisés – position acheteur	313 841	317 592
Gain latent sur les contrats à terme normalisés – position vendeur	30 220	860 536
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 212 197	15 998 803
Dépôt de marge	3 141 850	6 733 561
Montant à recevoir à l'émission d'actions rachetables	-	64 814
	8 714 036	23 998 717
PASSIF		
Passif courant		
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Perte latente sur les contrats à terme normalisés – position acheteur	19 811	34 161
Perte latente sur les contrats à terme normalisés – position vendeur	130 345	186 177
Emprunts sur marge	58 241	70 499
Montant à payer sur le rachat d'actions rachetables	1 100	769
Autres passifs (note 8)	93 412	45 595
	302 909	337 201
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	8 411 127 \$	23 661 516 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
Série A	1 043 873 \$	1 199 141 \$
Série F	7 147 624 \$	7 890 005 \$
Série I	8 852 \$	1 846 817 \$
Série L	149 888 \$	566 743 \$
Série R	60 890 \$	12 158 810 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 7)		
Série A	131 987	148 707
Série F	822 621	895 368
Série I	1 069	221 635
Série L	22 061	81 720
Série R	10 009	1 983 916
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	7,91 \$	8,06 \$
Série F	8,69 \$	8,81 \$
Série I	8,28 \$	8,33 \$
Série L	6,79 \$	6,94 \$
Série R	6,08 \$	6,13 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Arrow Capital Management Inc., gestionnaire du Fonds diversifié :

« James L. McGovern »

« Robert W. Maxwell »

James L. McGovern, administrateur

Robert W. Maxwell, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(auparavant, Portefeuille diversifié Exemplar)

États du résultat global
Périodes closes les 30 juin

	2019 \$	2018 \$
REVENUS		
Gains (pertes) nets sur les placements et les instruments dérivés :		
Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés	261 242	(2 825 968)
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés	(504)	(168 232)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés	(763 886)	(660 715)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés	(19 811)	131 100
Gains (pertes) nets sur les placements et les instruments dérivés	(522 959)	(3 523 815)
Autres revenus :		
Intérêts sur la trésorerie	109 230	173 227
Gain (perte) de change	18 145	(12 668)
Variation nette du gain (perte) de change latent	(76 772)	47 835
Total des revenus (de la perte), montant net	(472 356)	(3 315 421)
CHARGES		
Frais de gestion (note 8)	62 038	157 382
Primes de rendement (note 8)	1 504	-
Information aux porteurs de titres	75 561	58 794
Honoraires d'audit	12 510	13 617
Frais juridiques	14 179	7 013
Frais du comité d'examen indépendant	2 921	3 312
Commissions et autres coûts de transactions (note 9)	84 302	217 408
Taxe de vente harmonisée	20 694	29 923
Total des charges	273 709	487 449
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(746 065)	(3 802 870)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
Série A	(22 796)	(194 733)
Série F	(108 480)	(1 043 382)
Série I	12 612	(189 472)
Série L	(7 501)	(93 485)
Série R	(619 900)	(2 281 798)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par part (note 11)		
Série A	(0,16)	(1,01)
Série F	(0,13)	(1,06)
Série I	0,07	(0,92)
Série L	(0,14)	(0,89)
Série R	(1,60)	(0,74)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(auparavant, Portefeuille diversifié Exemplar)

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Périodes closes les 30 juin

		2019 \$	2018 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période			
	Série A	1 199 141	1 905 162
	Série F	7 890 005	10 093 571
	Série I	1 846 817	1 749 222
	Série L	566 743	877 121
	Série R	12 158 810	18 910 672
		23 661 516	33 535 748
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables			
	Série A	(22 796)	(194 733)
	Série F	(108 480)	(1 043 382)
	Série I	12 612	(189 472)
	Série L	(7 501)	(93 485)
	Série R	(619 900)	(2 281 798)
		(746 065)	(3 802 870)
Opérations sur parts rachetables			
Produit de l'émission d'actions rachetables			
	Série A	-	66 445
	Série F	474 100	357 660
	Série I	120 994	489 115
	Série L	-	-
	Série R	323 090	5 846 002
		918 184	6 759 222
Rachat d'actions rachetables			
	Série A	(132 473)	(397 129)
	Série F	(1 108 001)	(1 117 049)
	Série I	(1 971 571)	(54 906)
	Série L	(409 354)	(78 804)
	Série R	(11 801 109)	(1 361 014)
		(15 422 508)	(3 008 902)
Augmentation (diminution) nette résultant des opérations sur actions rachetables		(14 504 324)	3 750 320
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		(15 250 389)	(52 550)
	Série A	1 043 873	1 379 745
	Série F	7 147 624	8 290 800
	Série I	8 852	1 993 959
	Série L	149 888	704 832
	Série R	60 890	21 113 862
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période		8 411 127	33 483 198

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(auparavant, Portefeuille diversifié Exemplar)

Tableaux des flux de trésorerie

Périodes closes les 30 juin

	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(746 065)	(3 802 870)
Ajustement au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte de change latent sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (note 12)	6 025	(6 242)
(Gain) perte net réalisé sur les placements et les instruments dérivés	504	168 232
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des instruments dérivés	19 811	(131 100)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des contrats à terme normalisés	763 886	660 715
Achats de placements et de dérivés	(12 327)	(372 434)
Produit de la vente de placements et d'instruments dérivés	(505)	162 387
Variation des autres passifs	47 817	(8 909)
Variation des emprunts sur marge	(12 258)	(447 100)
Variation du dépôt de marge	3 591 711	3 632 982
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	3 658 599	(144 339)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	(625 017)	6 768 080
Rachat d'actions rachetables	(13 814 163)	(2 937 982)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(14 439 180)	3 830 098
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(10 780 581)	3 685 759
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	15 998 803	22 094 083
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (note 12)	(6 025)	6 242
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	5 212 197	25 786 084
Information complémentaire :		
Intérêts reçus*	109 230	173 227

* Font partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(auparavant, Portefeuille diversifié Exemplar)

Inventaire du portefeuille – Au 30 juin 2019 (non audité)

Contrats à terme normalisés – positions acheteur – 3,6 %

Nom du titre	Taille du contrat	Date d'échéance	Devise	Nombre de contrats	Valeur notionnelle (\$)	Gain/(perte) latent (\$)
Contrats à terme normalisés sur obligations – 2,5 %						
Contrats à terme normalisés sur obligations de 10 ans de l'Australie	1 000	16 sept. 2019	AUD	19	5 018 567	24 047
Contrats à terme normalisés sur obligations de 10 ans du Canada	1 000	19 sept. 2019	CAD	18	2 572 164	6 894
Contrats à terme normalisés sur gilts position acheteur	1 000	26 sept. 2019	GBP	12	5 200 731	16 996
Contrats à terme normalisés sur obligations de 10 ans du Trésor des États-Unis	1 000	19 sept. 2019	USD	22	7 373 585	53 896
Contrats à terme normalisés sur obligations de 5 ans du Trésor des États-Unis	1 000	30 sept. 2019	USD	34	10 521 743	54 295
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor américain	1 000	19 sept. 2019	USD	12	4 890 187	56 188
						<u>212 316</u>

Contrats à terme normalisés sur marchandises – 0,0 %

Contrats à terme normalisés sur le cacao	10	13 sept. 2019	USD	3	95 270	(2 637)
Contrats à terme normalisés sur le maïs	50	13 déc. 2019	USD	3	84 761	(6 171)
Contrats à terme normalisés sur l'essence RBOB	420	31 juill. 2019	USD	1	104 315	12 667
Contrats à terme normalisés sur l'or, 100 oz	100	28 août 2019	USD	1	185 131	210
Contrats à terme normalisés sur le caoutchouc	5 000	25 nov. 2019	JPY	41	488 037	(3 055)
Contrats à terme normalisés sur le soya	50	14 nov. 2019	USD	1	60 436	(606)
Contrats à terme normalisés sur l'huile de soya	600	13 déc. 2019	USD	1	22 653	(118)
Contrats à terme normalisés sur le blé	50	13 sept. 2019	USD	3	103 569	(2 734)
						<u>(2 444)</u>

Contrats à terme normalisés sur devises – 0,2 %

Contrats à terme normalisés sur le réal brésilien	1 000	31 juill. 2019	USD	8	272 386	1 513
Contrats à terme normalisés sur le dollar canadien	1 000	17 sept. 2019	USD	3	300 758	1 467
Contrats à terme normalisés sur l'euro FX	125 000	16 sept. 2019	USD	1	187 372	180
Contrats à terme normalisés EURO/GBP	125 000	16 sept. 2019	GBP	6	1 119 886	7 931
Contrats à terme normalisés sur le yen	1 250	16 sept. 2019	USD	7	1 069 198	2 488
Contrats à terme normalisés sur le peso mexicain	5 000	16 sept. 2019	USD	28	1 886 904	(557)
						<u>13 022</u>

Contrats à terme normalisés sur indice – 0,4 %

Contrats à terme normalisés sur l'indice DAX	25	20 sept. 2019	EUR	1	461 171	12 062
Contrats à terme normalisés sur l'indice Hang Seng	50	30 juill. 2019	HKD	1	238 928	1 718
Contrats à terme E-Mini sur l'indice Nasdaq 100	20	20 sept. 2019	USD	2	403 014	1 494
Contrats à terme normalisés sur l'indice S&P/TSX 60	200	19 sept. 2019	CAD	2	391 080	(3 800)
Contrats à terme normalisés E-mini sur l'indice S&P 500	50	20 sept. 2019	USD	4	771 115	4 996
Contrats à terme normalisés sur l'indice SPI 200	25	19 sept. 2019	AUD	10	3 015 073	16 365
						<u>32 835</u>

Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt – 0,5 %

Contrats à terme normalisés sur les acceptations bancaires à 90 jours	10 000	12 sept. 2019	AUD	20	36 675 308	4 756
Contrats à terme normalisés sur les acceptations bancaires de 90 jours	2 500	16 sept. 2019	CAD	3	735 338	75
Contrats à terme normalisés sur l'euro de 90 jours	2 500	16 sept. 2019	USD	98	62 881 382	33 476
Contrats à terme normalisés sur la livre sterling à 90 jours	1 250	18 sept. 2019	GBP	13	5 362 526	(10)
						<u>38 297</u>
						<u>294 026</u>

Contrats à terme normalisés – position vendeur – (1,1 %)

Nom du titre	Taille du contrat	Date d'échéance	Devise	Nombre de contrats	Valeur notionnelle (\$)	Gain/(perte) latent (\$)
Contrats à terme normalisés sur obligations – (0,3)%						
Contrats à terme normalisés mini sur obligations à 10 ans de l'État japonais	100 000	11 sept. 2019	JPY	(18)	(6 729 520)	(7 907)
Contrats à terme normalisés EURO-BOBL	1 000	6 sept. 2019	EUR	(14)	(5 605 409)	(11 064)
Contrats à terme normalisés EURO-BUND	1 000	6 sept. 2019	EUR	(3)	(771 676)	(7 996)
						<u>(26 967)</u>

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(auparavant, Portefeuille diversifié Exemplar)

Inventaire du portefeuille – Au 30 juin 2019 (non audité)

Contrats à terme normalisés sur marchandises – (0,7)%

Contrats à terme normalisés sur le canola	20	14 nov. 2019	CAD	(21)	(191 478)	1 292
Contrats à terme normalisés sur 10 tonnes de café Robusta	10	24 sept. 2019	USD	(7)	(133 011)	(4 151)
Contrats à terme normalisés sur le café, cat. C	375	18 sept. 2019	USD	(1)	(53 749)	(3 806)
Contrats à terme normalisés sur le cuivre	250	26 sept. 2019	USD	(5)	(444 183)	(15 142)
Contrats à terme normalisés sur le coton n 2	500	6 déc. 2019	USD	(12)	(1 038 421)	(2 036)
Contrats à terme normalisés sur l'huile de palme	25	13 sept. 2019	MYR	(28)	(432 777)	16 027
Contrats à terme normalisés sur le porc maigre	400	14 août 2019	USD	(1)	(39 810)	3 719
Contrats à terme normalisés sur le bétail vivant	400	30 août 2019	USD	(11)	(1 202 534)	629
Contrats à terme normalisés sur l'essence à faible teneur en éthanol	100	12 août 2019	USD	(4)	(312 982)	(24 096)
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	10 000	26 févr. 2020	USD	(1)	(34 074)	668
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel	10 000	29 juill. 2019	USD	(4)	(120 898)	3 091
Contrats à terme normalisés sur le gazole à très faible teneur en	420	31 juill. 2019	USD	(2)	(213 338)	(12 760)
Contrats à terme normalisés sur le platine	50	29 oct. 2019	USD	(6)	(330 439)	(8 761)
Contrats à terme normalisés sur l'aluminium PRI	25	16 sept. 2019	USD	(7)	(410 274)	(6 130)
Contrats à terme normalisés sur l'argent	5 000	26 sept. 2019	USD	(1)	(100 449)	478
Contrats à terme normalisés sur le sucre no 11 (mondial)	1 120	30 sept. 2019	USD	(4)	(74 039)	733
Contrats à terme normalisés sur le sucre blanc	50	16 juill. 2019	USD	(14)	(602 079)	(3 064)
Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut WTI	1 000	22 juill. 2019	USD	(1)	(76 569)	(7 766)
Contrats à terme normalisés sur le zinc	25	16 sept. 2019	USD	(2)	(162 515)	(458)
						(61 533)

Contrats à terme normalisés sur devises – (0,1 %)

Contrats à terme normalisés sur le dollar australien	1 000	16 sept. 2019	USD	(4)	(368 560)	(7 399)
Contrats à terme normalisés sur la livre sterling	625	16 sept. 2019	USD	(4)	(417 386)	(3 143)
Contrats à terme normalisés EURO/CHF	125 000	16 sept. 2019	CHF	(6)	(1 115 673)	1 895
Contrats à terme normalisés EURO/JPY	125 000	16 sept. 2019	JPY	(4)	(744 992)	(941)
						(9 588)

Contrats à terme normalisés sur indice – 0,0 %

Contrats à terme normalisés sur l'indice Nikkei 225	500	12 sept. 2019	JPY	(2)	(257 744)	(2 034)
						(2 034)
						(100 122)

Options achetées – 0,2 %

Nom du titre	Prix d'exercice (\$)	Date d'échéance	Devise	Nombre de contrats	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Taux Euribor	100	17 déc. 2019	EUR	300	5 992	1
Euro	100	15 sept. 2020	USD	300	16 859	9 822
Taux Euribor	100	15 déc. 2020	EUR	656	12 327	6 105
					35 178	15 928

Total des placements et des instruments dérivés – 2,7 %

209 832

Trésorerie et autres éléments d'actif (de passif) net – 97,3 %

8 201 295

Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables – 100,0 %

8 411 127

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

1. LES FONDS

Exemplar Portfolios Ltd. (la « Société ») est une société de fonds communs de placement à capital variable constituée le 18 mars 2008 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), dans sa version modifiée à l'occasion. La Société comprend trois catégories d'actions rachetables de fonds communs de placement : la Catégorie WaveFront placement diversifié mondial (auparavant, le Portfeuille diversifié Exemplar) (le « Fonds »), la Catégorie alternative Arrow avantage canadien (auparavant, le Portfeuille Exemplar axé sur le marché canadien) et la Catégorie alternative Arrow avantage mondial (collectivement, les « Fonds »). Si la Société n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations concernant chaque catégorie juridiquement distincte, elle pourrait devoir y répondre en ayant recours aux actifs attribuables à l'ensemble des catégories. Arrow Capital Management Inc. (« Arrow ») est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire de la Société. Le gestionnaire estime que le risque d'une telle éventualité est négligeable.

La date d'établissement et la structure des séries du Fonds sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<u>Date d'établissement</u>	<u>Information sur les séries</u>
1 ^{er} mars 2009	Séries A et F
14 septembre 2012	Séries I et L
10 novembre 2015	Série R

L'adresse du siège social du Fonds est le 36, Toronto Street, bureau 750, Toronto (Ontario) M5C 2C5.

WaveFront Global Asset Management Corp. est le sous-conseiller en valeurs (« sous-conseiller en valeurs ») du Fonds.

Les présents états financiers intermédiaires non audités présentent les résultats d'une catégorie d'actions de la société, la Catégorie WaveFront placement diversifié mondial. Les états financiers intermédiaires non audités des deux autres catégories d'actions, la Catégorie alternative Arrow avantage canadien et la Catégorie alternative Arrow avantage mondial, peuvent être consultés sur SEDAR.

Les états de la situation financière du Fonds sont arrêtés au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie du Fonds portent sur les semestres clos les 30 juin 2019 et 2018, sauf pour les séries du Fonds établies au cours d'un de ces deux exercices. Dans ce cas, les informations sont présentées pour la période allant du début des activités de la série à la clôture de la période. L'inventaire du portefeuille du Fonds est établi au 30 juin 2019.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 27 août 2019.

Modifications des règles des Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Les modifications apportées au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « **Règlement 81-102** qui ont pris effet le 3 janvier 2019 (les « **modifications relatives aux fonds de placement alternatif** ») ont établi la définition de fonds de placement alternatif et ont annulé de nombreuses sections du *Règlement 81-104 sur les fonds de marché à terme* (l'« **Ancien Règlement 81-104** »). En vertu des modifications relatives aux fonds de placement alternatif, le Fonds est devenu un fonds de placement alternatif. Il est donc en mesure d'utiliser des stratégies normalement proscrites pour les fonds de placement conventionnels, comme investir plus de 10 % de sa valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur, investir dans des produits de base ou des instruments dérivés spécifiques, emprunter de la trésorerie, effectuer des ventes à découvert au-delà des limites établies pour les fonds de placement conventionnels et avoir recours à l'effet de levier. L'Ancien Règlement 81-104 exemptait les fonds de marché à terme, comme le Fonds, de certaines restrictions de placement prévues par le Règlement 81-102. En raison des modifications relatives aux fonds de placement alternatif, le Fonds ne peut plus se prévaloir de ces exemptions. Le Fonds a reçu une dispense qui lui permet d'avoir recours à des opérations sur instruments dérivés spécifiques qui étaient permises par l'Ancien Règlement 81-104.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les présents états financiers sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, elles ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées.

2.1 Référentiel comptable

Les présents états financiers intermédiaires non audités (« les états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ils ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les actifs et les passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur. Ils doivent être lus conjointement avec les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige l'établissement de certaines estimations comptables critiques. De plus, le gestionnaire doit exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Fonds. Les éléments très complexes ou exigeant un degré élevé de jugement ainsi que les éléments reposant sur des hypothèses et des estimations ayant une incidence importante sur les états financiers sont présentés à la note 5 : INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR.

2.2 Conversion des devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur aux dates respectives des opérations. Les actifs et les passifs étrangers libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Le gain ou la perte de change sur la trésorerie est présenté à titre de « Gain (perte) de change » et le gain ou la perte de change sur les placements et instruments dérivés est comptabilisé à titre de « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés » et de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

2.3 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers comprennent les actifs et les passifs financiers, comme les titres de créance et les actions, les fonds d'investissement à capital variable et les instruments dérivés. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9.

a) Classement

Actif

Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique qu'il a adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Il n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds sont constitués uniquement de capital et d'intérêt; toutefois ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à la réalisation de l'objectif du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la JVRN.

Passif

Le Fonds peut recourir à des ventes à découvert qui consistent à vendre des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les contrats de vente à découvert sont détenus à des fins de transaction et sont donc classés comme passifs financiers à la JVRN. Les contrats sur instruments dérivés qui ont une juste valeur négative sont présentés dans les passifs à la JVRN.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Le Fonds classe donc tous ses placements dans les actifs ou les passifs financiers à la JVRN.

La politique du Fonds exige que le gestionnaire et le conseil d'administration évaluent l'information relative aux actifs et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à la date de transaction, c'est-à-dire à la date où le Fonds s'engage à acheter ou vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charge dès qu'ils sont engagés.

Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'instrument est arrivé à expiration ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou qu'elle a expiré.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant de la fluctuation de la juste valeur des actifs ou des passifs financiers à la JVRN sont comptabilisés dans l'état du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » et au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés » pour les contrats à terme normalisés.

Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs d'actions. Au 30 juin 2019 ou au 31 décembre 2018, il n'y avait aucune différence entre l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables utilisé pour l'information financière selon les IFRS et celui utilisé pour les opérations avec les porteurs d'actions.

Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements, de même que la plus-value ou moins-value latente des placements, sont déterminés selon la méthode du coût moyen et excluent les commissions et les autres coûts de transactions, qui sont présentés séparément dans l'état du résultat global, au poste « Commissions et autres coûts de transactions ». Les gains et les pertes réalisés sur les titres vendus à découvert, de même que la plus-value ou moins-value latente des titres vendus à découvert, sont calculés en fonction du produit moyen des titres correspondants. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

c) Instruments financiers – Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours du marché pour les titres lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La juste valeur des obligations est déterminée à l'aide du cours moyen découlant des cours acheteur et vendeur fournis par des services indépendants d'établissement des prix ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus. La juste valeur des contrats à terme normalisés est basée sur le prix de règlement fixé par la bourse. Les gains et les pertes découlant de la fluctuation de la juste valeur des actifs ou des passifs financiers sont présentés à l'état du résultat global. La politique du Fonds est d'inscrire les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à l'ouverture de chaque période.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Fonds peut avoir recours à diverses méthodes et poser des hypothèses en fonction des conditions qui prévalent sur les marchés à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables conclues

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

dans des conditions de concurrence normales, la référence à d'autres instruments qui sont essentiellement les mêmes et d'autres méthodes communément utilisées par les intervenants du marché, qui font le plus possible appel à des données observables.

d) Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle le vendeur (l'émetteur) confère à l'acquéreur (le porteur) le droit, mais non l'obligation, d'acquérir (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un nombre précis de titres ou un instrument financier, à un prix convenu, à une date donnée ou avant celle-ci, ou pendant une période donnée. Lorsqu'un Fonds achète une option, un montant équivalant à la juste valeur, qui est fonction de la prime payée, est comptabilisé à titre d'actif. Lorsqu'un Fonds vend une option, un montant équivalant à la juste valeur, qui est fonction de la prime reçue par le Fonds, est comptabilisé à titre de passif. Les options détenues par un Fonds sont négociées en bourse. Après la comptabilisation initiale, la variation de la juste valeur des options, soit la différence entre la prime payée ou reçue et la juste valeur, est présentée à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les options sont exercées, la différence entre la prime et le montant payé ou reçu, déduction faite des commissions de courtage, ou, si les options ont expiré et perdu toute valeur, la totalité du montant de la prime, est comptabilisée à titre de gain ou de perte et présentée dans l'état du résultat global sous la rubrique « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés ».

e) Contrats de change à terme

Pour minimiser leur exposition aux devises ou pour avoir une exposition à une monnaie en particulier, le Fonds peut conclure des contrats de change à terme. La valeur d'un contrat de change à terme conclue par un Fonds équivaut à la différence entre le taux prévu au contrat et les taux à terme courants à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée selon le risque de contrepartie. La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » dans l'état du résultat global. À la liquidation du contrat, le gain ou la perte est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

f) Contrats à terme normalisés

Le Fonds peut acheter ou vendre des contrats à terme négociés en bourse. Les contrats à terme normalisés sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre des instruments financiers ou des marchandises à une date future et à un prix convenu qui a été déterminé dans un marché organisé. Après la comptabilisation initiale, la variation de la juste valeur est présentée à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés » dans l'état du résultat global. À la liquidation du contrat à terme normalisé, le gain ou la perte est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés » dans l'état du résultat global.

2.4 Compensation dans les états financiers

Les actifs et les passifs financiers font l'objet d'une compensation, dont le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des affaires, le Fonds conclut divers accords généraux de compensation ou des ententes similaires qui ne répondent pas aux critères permettant de compenser les montants présentés dans l'état de la situation financière, mais qui permettent quand même la compensation des montants correspondants dans certaines circonstances, comme dans le cas d'une faillite ou de la résiliation d'ententes.

2.5 Créances des courtiers et dettes envers les courtiers

Les créances et dettes envers des courtiers comprennent les montants à recevoir sur la vente de titres et les montants à payer pour l'achat de titres ayant fait l'objet d'un contrat non encore réglé ou livré à la date de clôture de l'état de la situation financière. Les créances des courtiers sont enregistrées à des fins de perception. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. Les créances des courtiers sont inscrites au poste « Montant à recevoir sur la vente de titres », et les dettes envers les courtiers au poste « Montant à payer pour l'achat de titres » des états de la situation financière.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

2.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui comprennent la trésorerie déposée auprès d'institutions financières et les placements à court terme pouvant rapidement être convertis en trésorerie, comportent un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par les Fonds dans le cadre de la gestion de leurs engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés au coût amorti, lequel avoisine leur juste valeur.

2.7 Dépôt de marge

Les garanties en trésorerie cédées par le Fonds aux courtiers pour les titres vendus à découvert et aux contreparties pour les opérations sur instruments dérivés sont identifiées à titre de « Dépôt de marge » dans l'état de la situation financière du Fonds.

2.8 Emprunts sur marge

Les emprunts sur marge représentent les montants en trésorerie empruntés en vertu d'une entente de marge conclue avec un courtier du Fonds, sont payables à vue (le cas échéant) et sont identifiés à titre de « Emprunts sur marge » dans l'état de la situation financière du Fonds.

2.9 Placements dans des entités structurées

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents (les « entités structurées ») qui sont gérés par leurs conseillers en valeurs respectifs et dont les objectifs de placement peuvent consister à dégager un revenu à court terme ou à long terme ou à réaliser une plus-value du capital. Les entités structurées peuvent avoir recours au levier financier d'une manière conforme à leurs objectifs de placement respectifs et dans la mesure permise par leur organisme de réglementation des valeurs mobilières respectif. Les entités structurées financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré des porteurs et qui confèrent à ces derniers une part de l'actif net proportionnelle à leur placement. Le Fonds ne fournit aucun autre soutien important additionnel – financier ou autre – aux entités structurées et ne s'est pas engagé à le faire. La variation de la juste valeur de chaque entité structurée pour la période est présentée dans la « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » et dans le « Gain (perte) net sur les placements et les instruments dérivés », dans l'état du résultat global.

2.10 Prêt de titres

Le Fonds peut conclure des conventions de prêt de titres. Ces opérations consistent en l'échange temporaire de titres contre des garanties assorties de l'engagement de fournir les mêmes titres à une date ultérieure. Les revenus générés par ces opérations consistent en des frais payés par la contrepartie et, dans certains cas, des intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Les revenus tirés de ces opérations sont inscrits au poste « Revenus tirés de prêts de titres », dans l'état du résultat global.

2.11 Commissions et autres coûts de transactions

Les commissions et les autres coûts de transactions représentent les coûts supplémentaires directement liés à l'acquisition ou à la cession d'un placement, dont les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers. Ces coûts sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

2.12 Répartition des revenus et des charges

L'actif net de chaque série du Fonds représente la valeur de la part proportionnelle de la série donnée par rapport aux actifs du Fonds, déduction faite de la part proportionnelle des passifs communs du Fonds attribuable à cette série et de tout passif qui lui est propre, le cas échéant. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres revenus, les charges et les gains ou les pertes sont répartis selon une méthode de répartition raisonnable qui comprend une répartition basée sur les actifs des Fonds ou le nombre de porteurs d'actions des Fonds ou toute autre méthode considérée comme étant équitable par le gestionnaire.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

2.13 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable à une série donnée, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation de cette série pour la période. Voir la note 13 pour obtenir des détails sur le calcul.

2.14 Classement des actions rachetables émises par les Fonds

Comme les actions rachetables des Fonds ont des séries multiples et sont assorties de multiples obligations contractuelles différentes, ils satisfont aux critères d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* permettant leur classement dans les passifs financiers. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions est présentée au montant du rachat.

2.15 Politique de dépréciation

À chaque date de clôture, le Fonds doit évaluer la correction de valeur pour pertes sur les montants à recevoir des courtiers à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si le courtier éprouve des difficultés financières importantes ou s'il risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration de la qualité de crédit d'une contrepartie en dessous de BBB/Baa représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire aux fins de la préparation des états financiers :

Utilisation d'estimations

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie avec le recours de sources réputées en matière d'évaluation des prix (comme des services d'établissement des prix) ou des prix indicatifs fournis par les teneurs de marchés. Les cours obtenus au moyen de ces sources peuvent constituer des indications, et ne pas être contraignants ou exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles qui reposent habituellement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme au sein du secteur. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le personnel expérimenté du gestionnaire et indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien son propre risque de crédit que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses concernant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données du marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour régulièrement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 6 pour obtenir plus de détails sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Fonds.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Recours à des jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important afin de déterminer le classement approprié conformément à IFRS 9. Après avoir évalué le modèle économique adopté par le Fonds et la façon dont tous les instruments financiers sont gérés, et établi que leur rendement était évalué collectivement à la juste valeur, il a conclu que les instruments financiers devaient être évalués et présentés à la JVRN, conformément à IFRS 9.

Évaluation à titre d'entité d'investissement

Une entité qui répond à la définition d'entité d'investissement énoncée dans IFRS 10 doit évaluer ses filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement, car il obtient des capitaux d'un ou plusieurs investisseurs dans le but de leur fournir des services professionnels de gestion des placements. Il s'engage, à l'égard de ses investisseurs, à respecter son objectif, qui consiste à investir les capitaux dans le but unique de réaliser une plus-value du capital ou un revenu de placement, ou les deux. Le Fonds mesure et évalue le rendement de la presque totalité de ses placements sur la base de la juste valeur.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE

Le Fonds vise à obtenir un rendement à long terme absolu et un rendement ajusté selon le risque élevé, avec un potentiel de faible corrélation avec les rendements des marchés mondiaux des actions et des titres à revenu fixe. Pour ce faire, le Fonds diversifié sélectionne et gère des positions acheteur et des positions vendeur dans un fonds diversifié à l'échelle mondiale composé de contrats à terme normalisés, d'options, de contrats à terme et d'autres instruments dérivés financiers sur des marchandises agricoles et des produits de base autres que les métaux, des métaux, des sources d'énergie, des monnaies, des taux d'intérêt et des indices boursiers. Le Fonds peut recourir à l'effet de levier, au moyen notamment d'emprunts de capitaux, de ventes à découvert et d'instruments dérivés. L'endettement du Fonds ne dépassera pas la limite précisée dans la section « Stratégie de placement » du prospectus simplifié ou celle prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Dans le cours normal des activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers, c'est-à-dire le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et risque de prix), le risque de concentration et le risque lié aux capitaux propres.

GESTION DU RISQUE

Le programme de gestion du risque global du Fonds vise à maximiser les rendements en fonction du risque auquel le Fonds est exposé et à réduire l'incidence négative potentielle du risque sur la performance financière du Fonds. Tous les placements présentent un risque de perte de capital. La perte de capital maximale sur les positions acheteur dans les actions, les options et les titres de créance est limitée à la juste valeur de ces positions. La perte maximale sur les positions vendeur dans les actions, les options et les titres de créance peut être illimitée, alors que celle sur les contrats à terme normalisés se limite à la valeur notionnelle du contrat afférent à ces positions.

La gestion de ces risques est effectuée par le gestionnaire et le sous-conseiller en valeurs conformément au prospectus du Fonds.

Bien que le recours du Fonds au levier financier et à l'endettement puisse accroître son exposition à ces risques, il peut aussi augmenter son rendement potentiel. Le sous-conseiller du Fonds gère ces risques sur une base quotidienne conformément aux restrictions de placement établies par le Fonds pour gérer son exposition générale potentielle. Les contrats à terme normalisés, contrats à terme et placements auxquels le Fonds peut avoir une exposition peuvent être considérablement plus importants que le montant réel investi. Il en résulte que le Fonds sera exposé à une forme de participation notionnelle. Le Fonds a reçu des organismes de réglementation une dispense qui lui permet d'avoir recours à des opérations sur instruments dérivés spécifiques qui étaient permises par l'Ancien Règlement 81-104. La participation notionnelle du Fonds, compte non tenu des contrats à terme normalisés sur des titres d'État et sur l'euro, se situe généralement entre 0 % et 300 %, mais elle ne peut jamais dépasser 500 %. La participation notionnelle du Fonds, compte tenu des contrats à terme normalisés sur des titres d'État et sur l'euro, se situe généralement aux environs de 300 %, mais, de temps à

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

autre, elle peut atteindre jusqu'à 1 000 %. Aucun levier financier en trésorerie n'est permis et les positions dans des contrats à terme normalisés sur des titres d'État et sur l'eurodollar se limitent à ceux de la catégorie investissement.

Risque de crédit

Le Fonds peut être exposé au risque de crédit qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance et en instruments dérivés. Le Fonds peut également être exposé au risque de crédit de la contrepartie sur la trésorerie, le dépôt de marge et les autres montants à recevoir.

Toutes les opérations effectuées sur les titres cotés sont réglées ou payées à leur livraison par l'entremise d'un courtier autorisé. Le risque de crédit lié aux créances connexes est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat de titres est effectué à leur réception par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à ses obligations. Le recours à des dépositaires ou à des courtiers de premier ordre qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et les autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent se produire lorsque le Fonds cherche à faire respecter ses droits à l'égard de ses actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en fonction de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et de la perte en cas de défaillance. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, toutes les créances à l'égard des courtiers et la trésorerie et des équivalents de trésorerie étaient auprès de contreparties ayant une notation d'au moins Bb et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance est faible et que la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds ne détenait aucun placement dans des titres d'emprunt et, par conséquent, il n'était pas assujéti au risque de crédit.

Le Fonds est également exposé au risque de crédit de la contrepartie à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, du dépôt de marge, des instruments dérivés, du montant à recevoir pour les titres vendus et des autres montants à recevoir. Les conventions de courtage du Fonds exigent qu'une garantie en trésorerie soit maintenue pour les opérations conclues à l'égard des contrats à terme normalisés. Les courtiers du Fonds sont Société Générale SA, Banque Royale du Canada et Banque de Montréal, sociétés qui ont obtenu une notation respective de A1, de Aa2 et de Aa2 de l'agence Moody's (A1, Aa2 et Aa2, respectivement, au 31 décembre 2018). Conformément aux ententes relatives aux opérations sur les instruments dérivés, des garanties en trésorerie ont été déposées auprès de la Société Générale SA, de la Banque Royale du Canada et de la Banque de Montréal; ces garanties sont présentées au poste « Dépôts de marge », dans les états de la situation financière.

Le recours à des dépositaires ou à des courtiers qui procèdent au règlement des opérations comporte des risques liés à la séparation des actifs. Il est attendu que tous les titres et les autres actifs déposés auprès des dépositaires ou des courtiers soient clairement identifiés à titre d'actifs du Fonds. Par conséquent, le Fonds ne devrait pas être exposé au risque de crédit lié à ces parties. Cependant, comme il n'est pas toujours possible d'obtenir cette séparation des actifs, les placements du Fonds peuvent avoir une plus grande exposition au risque de crédit lié aux dépositaires ou aux courtiers en question.

Les services de garde du Fonds sont fournis par la Compagnie Trust CIBC Mellon, notée A1 (A1 au 31 décembre 2018) par l'agence de notation Moody's.

Le Fonds est également exposé au risque de crédit sur ses dépôts en trésorerie auprès de Compagnie Trust CIBC Mellon et la Banque Royale du Canada, notées respectivement A1 et Aa2 (A1 et Aa2, au 31 décembre 2018) par l'agence de notation Moody's. Au 31 décembre 2018, le Fonds était exposé au risque de crédit sur ses dépôts en trésorerie auprès de TD Canada Trust, notée Aa1 par l'agence de notation Moody's.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements concernant des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats quotidiens en trésorerie au gré du porteur, dont le règlement doit avoir lieu dans les 10 jours ouvrables suivant la date de rachat. Il conserve par conséquent une trésorerie suffisante pour financer ces rachats anticipés. Le Fonds vise à conserver une trésorerie adéquate pour maintenir sa liquidité et respecter ses engagements afférents aux ventes à découvert, le cas échéant, et à tous les passifs courants. De plus, le Fonds investit généralement dans des titres qui sont extrêmement liquides et pour lesquels il existe des prix de marché observables provenant de plusieurs courtiers.

À l'occasion, le Fonds peut utiliser des prêts sur marge dans un ou plusieurs de ses comptes de courtage. Pour la période close le 30 juin 2019, les prêts sur marge ont varié entre 343 \$ et 490 345 \$ (58 626 \$ et 1 038 873 \$ au 31 décembre 2018).

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

a) Risque de change

Le Fonds investit dans des instruments financiers et conclut des opérations qui sont libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. Par conséquent, le Fonds est exposé au risque de change, c'est-à-dire le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition importante du Fonds à des monnaies étrangères au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018. Les montants sont en dollars canadiens. Il présente également l'incidence potentielle, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, toutes les autres variables étant égales par ailleurs. Les éléments monétaires incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts de marge, les contrats à terme normalisés, les options et les autres montants courants à recevoir ou à payer.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Devise	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
30 juin 2019						
Dollar américain – position acheteur	2 202 928	9 822	2 212 750	220 293	982	221 275
Dollar américain – position vendeur	(1 877 728)	-	(1 877 728)	(187 773)	-	(187 773)
Dollar australien – position acheteur	48 831	-	48 831	4 883	-	4 883
Dollar australien – position vendeur	-	-	-	-	-	-
Livre sterling – position acheteur	27 145	-	27 145	2 715	-	2 715
Livre sterling – position vendeur	(360)	-	(360)	(36)	-	(36)
Euro – position acheteur	13 907	6 106	20 013	1 391	611	2 002
Euro – position vendeur	(36 856)	-	(36 856)	(3 686)	-	(3 686)
Dollar de Hong Kong – position acheteur	1 718	-	1 718	172	-	172
Dollar de Hong Kong – position vendeur	-	-	-	-	-	-
Yen japonais – position acheteur	(1 911)	-	(1 911)	(191)	-	(191)
Yen japonais – position vendeur	(10 882)	-	(10 882)	(1 088)	-	(1 088)
Ringgit malais – position acheteur	124 824	-	124 824	12 482	-	12 482
Ringgit malais – position vendeur	16 027	-	16 027	1 603	-	1 603
Franc suisse – position acheteur	-	-	-	-	-	-
Franc suisse – position vendeur	1 895	-	1 895	190	-	190
Total	509 538	15 928	525 466	50 955	1 593	52 548
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	6,1 %	0,2 %	6,2 %	0,6 %	0,0 %	0,6 %

Devise	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2018						
Dollar américain – position acheteur	3 434 532	-	3 434 532	343 453	-	343 453
Dollar américain – position vendeur	(1 315 676)	-	(1 315 676)	(131 568)	-	(131 568)
Dollar australien – position acheteur	165 163	-	165 163	16 516	-	16 516
Dollar australien – position vendeur	348	-	348	35	-	35
Livre sterling – position acheteur	48 698	-	48 698	4 870	-	4 870
Livre sterling – position vendeur	-	-	10	-	-	-
Euro – position acheteur	60 090	-	60 090	6 009	-	6 009
Euro – position vendeur	5 437	-	5 437	544	-	544
Dollar de Hong Kong – position acheteur	2 489	-	2 489	249	-	249
Dollar de Hong Kong – position vendeur	111	-	111	11	-	11
Yen japonais – position acheteur	24 920	-	24 920	2 492	-	2 492
Yen japonais – position vendeur	51 633	-	51 633	5 163	-	5 163
Ringgit malais – position acheteur	241 972	-	241 972	24 197	-	24 197
Ringgit malais – position vendeur	2 643	-	2 643	264	-	264
Franc suisse – position acheteur	11 535	-	11 535	1 154	-	1 154

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

31 décembre 2018			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables			
Devise	Exposition		Total	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		Total
	Monétaire	Non monétaire		Monétaire	Non monétaire	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Franc suisse – position vendeur	4 549	-	4 549	455	-	455
Total	2 738 444	-	2 738 454	273 844	-	273 844
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	11,6 %	0,0 %	11,6 %	1,2 %	0,0 %	1,2 %

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Fonds peut détenir des titres aux taux d'intérêt fixes qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur la juste valeur.

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds ne détenait aucun titre portant intérêt et n'était donc pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

c) Risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix, c'est-à-dire le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les placements du Fonds sont exposés au risque des fluctuations des prix des actions, des obligations et des instruments dérivés.

Selon sa politique, le Fonds gère le risque de prix par la diversification et la sélection des placements conformément aux limites précises établies dans les restrictions de placement énoncées dans son prospectus, qui sont résumées ci-après.

La stratégie de placement fondamentale du Fonds repose sur une stratégie de budgétisation des risques consistant à répartir le capital parmi les marchés et à utiliser ce capital en fonction du montant de la prime de risque intégré aux marchés. En raison de cette méthode de répartition, une portion de 50 % du budget de risque du portefeuille est généralement attribuée aux marchés mondiaux de contrats à terme normalisés sur marchandises agricoles et industrielles, et l'autre portion de 50 % est attribuée aux marchés mondiaux des contrats à terme normalisés sur devises, sur obligations du Trésor et sur indices boursiers.

Le Fonds effectue des opérations sur des marchés boursiers mondiaux extrêmement liquides qui peuvent comprendre, mais sans s'y limiter, tous les marchés de contrats à terme normalisés des États-Unis et du Canada, la London Metals Exchange (LME), l'Euronext-LIFFE (LIFFE), l'Eurex Deutschland (EUREX), l'International Petroleum Exchange of London Limited (IPE), la Singapore International Monetary Exchange (SIMEX), la Sydney Futures Exchange Ltd. (SFE) et la Tokyo Commodities Exchange (TCE).

Le Fonds peut aussi établir des positions vendeur, lesquelles ne peuvent dépasser au total 50 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds peut détenir de la trésorerie ou investir dans des titres à court terme dans le but de préserver le capital ou de maintenir la liquidité, selon l'évaluation du conseiller en valeurs concernant les conditions économiques et boursières actuelles et prévues.

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, si l'indice Société Générale Commodity Trading (en USD), indice de référence significatif du Fonds, avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 1 002 697 \$ (2 916 237 \$ au 31 décembre 2018).

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produits, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds exprimé en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables :

Segment de marché	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Positions acheteur (%)	Positions vendeur (%)	Positions acheteur (%)	Positions vendeur (%)
Contrats à terme normalisés sur obligations	2,5	(0,3)	0,5	(0,4)
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	0,5	-	0,4	-
Contrats à terme normalisés sur indices	0,4	0,0	-	0,7
Contrats à terme normalisés sur marchandises	-	(0,7)	0,3	2,0
Contrats à terme normalisés sur devises	0,2	(0,1)	-	0,6
Options	0,2	-	0,1	-
Total	3,8	(1,1)	1,3	2,9

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les actions émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds diversifié. Le Fonds diversifié n'est pas soumis à des exigences particulières en matière de capital pour ce qui est de la souscription et du rachat d'actions, autres que certaines exigences minimales concernant les souscriptions. Les porteurs d'actions ont le droit, par avis écrit au gestionnaire, d'exiger le paiement de la valeur liquidative par action du Fonds diversifié pour la totalité ou une partie des actions qu'il détient. L'avis écrit est irrévocable et doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour de l'évaluation où les actions doivent être rachetées (la « date de rachat »). Les porteurs d'actions qui demandent le rachat d'actions recevront un paiement à l'égard de ces actions remises au plus tard le troisième jour ouvrable immédiatement après la date de rachat, sous réserve du droit du gestionnaire de suspendre les rachats dans certaines circonstances.

5. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3).

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 :** Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 :** Données d'entrée concernant l'actif et le passif, autres que les cours du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 :** Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur.

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou l'instrument dérivé se négocie sur un marché actif et qu'un prix coté est disponible. Les actifs et les passifs liés aux instruments dérivés comprennent des options et des contrats à terme normalisés qui sont négociés en bourse et qui, par conséquent, sont classés au niveau 1. Si un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié sur un marché actif, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2 sauf si l'évaluation de sa juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas cet instrument est classé au niveau 3.

Le sous-conseiller du Fonds est responsable d'évaluer les instruments présentés à la juste valeur dans les états financiers du Fonds, y compris les évaluations du niveau 3, le cas échéant. Le sous-conseiller du Fonds obtient les prix d'un fournisseur indépendant de cours, et il effectue un suivi et un examen quotidien.

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, tous les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transaction du Fonds étaient classés au niveau 1. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours des périodes closes les 30 juin 2019 et 2018.

6. COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des affaires, le Fonds conclut divers accords généraux de compensation ou d'autres ententes similaires qui ne répondent pas aux critères permettant de compenser les montants à l'état de la situation financière, mais qui permettent quand même aux montants correspondants d'être compensés dans certaines circonstances, comme dans le cas d'une faillite ou de la résiliation d'ententes. Les tableaux ci-après présentent les instruments financiers qui, au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, auraient pu être admissibles à la compensation, si une telle situation s'était produite. La colonne intitulée « Montant net » présente les répercussions nettes sur l'état de la situation financière des Fonds si tous les montants sont compensés.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

30 juin 2019	Montant brut \$	Instruments financiers admissibles à la compensation \$	Montant net présenté à l'état de la situation financière \$	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net \$
				Instruments financiers \$	Garantie \$	
Actifs financiers						
Contrepartie 1	319 092	-	319 092	(143 835)	-	175 257
Contrepartie 2	40 897	-	40 897	(6 321)	-	34 576
Contrepartie 3	-	-	-	-	-	-
	359 989	-	359 989	(150 156)	-	209 833
Passifs financiers						
Contrepartie 1	(143 835)	-	(143 835)	143 835	-	-
Contrepartie 2	(6 321)	-	(6 321)	6 321	-	-
Contrepartie 3	-	-	-	-	-	-
	(150 156)	-	(150 156)	150 156	-	-

31 décembre 2018	Montant brut \$	Instruments financiers admissibles à la compensation \$	Montant net présenté à l'état de la situation financière \$	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net \$
				Instruments financiers \$	Garantie \$	
Actifs financiers						
Contrepartie 1	828 520	-	828 520	(166 823)	-	995 343
Contrepartie 2	373 020	-	373 020	(53 515)	-	426 535
Contrepartie 3	-	-	-	-	-	-
	1 201 540	-	1 201 540	(220 338)	-	1 421 878
Passifs financiers						
Contrepartie 1	(166 823)	-	(166 823)	166 823	-	(333 646)
Contrepartie 2	(53 515)	-	(53 515)	53 515	-	(107 030)
Contrepartie 3	-	-	-	-	-	-
	(220 338)	-	(220 338)	220 338	-	(440 676)

7. ACTIONS RACHETABLES

Les tableaux ci-dessous indiquent le nombre d'actions émises, rachetées et en circulation au cours des périodes closes les 30 juin 2019 et 2018 :

Pour la période close le 30 juin 2019

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de la période		Actions rachetables émises et rachetées		Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de la période
	Actions rachetables émises	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises	Actions rachetables rachetées	
Série A	148 707	-	-	(16 720)	131 987
Série F	895 368	54 308	54 308	(127 055)	822 621
Série I	221 635	15 018	15 018	(235 584)	1 069
Série L	81 720	-	-	(59 659)	22 061
Série R	1 983 916	54 906	54 906	(2 028 813)	10 009

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

Pour la période close le 30 juin 2018

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de la période	Actions rachetables émises	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de la période
Série A	205 558	7 213	(45 452)	167 319
Série F	1 007 359	36 485	(118 774)	925 070
Série I	187 435	55 760	(6 127)	237 068
Série L	109 794	0	(10 521)	99 273
Série R	2 721 578	875 105	(205 969)	3 390 714

8. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Le gestionnaire est responsable de la prise des décisions relatives au placement des actifs du Fonds et de pourvoir aux postes clés de direction.

Au 30 juin 2019, le nombre d'actions détenues par le gestionnaire ou par les administrateurs du gestionnaire pour le Fonds était comme suit :

	Nombre d'actions	Montant (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Série A	500	3 955	0,05
Série F	5 493	47 730	0,57
Série R	170	1 034	0,01

Au 31 décembre 2018, le nombre d'actions détenues par le gestionnaire ou par les administrateurs du gestionnaire pour le Fonds était comme suit :

	Nombre d'actions	Montant (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Série A	500	4 030	0,02
Série F	5 493	48 395	0,20
Série R	-	-	0,01

Frais de gestion et prime de rendement

Le taux annuel des frais de gestion payés au gestionnaire par le Fonds est de 2,00 % pour les actions de série A, de 1,00 % pour les actions de série F et de 2,30 % pour les actions de série L. Les porteurs d'actions de série R du Fonds paient au gestionnaire des frais de gestion calculés à un taux négocié qui repose sur des paliers allant de 1,0 % à 0,6 % par an.

Aucune part des frais de gestion facturés au Fonds n'est imputée aux actions de série I. Un porteur d'actions de série I du Fonds, le cas échéant, paie des frais de gestion négociés directement au gestionnaire.

Chaque exercice clos le 31 décembre, le Fonds versera au gestionnaire une prime de rendement par action correspondant à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative ajustée par action à la clôture de l'exercice par rapport à la valeur liquidative ajustée par action la plus élevée atteinte à la clôture d'un exercice précédent. À cette fin, la « valeur liquidative ajustée par action » d'une série d'actions du Fonds désigne la valeur liquidative par action de cette série à la clôture d'un exercice, compte non tenu de toute prime de rendement à payer, majorée du montant total de toutes les distributions par action déclarées antérieurement à l'égard de cette série d'actions. La prime de rendement du Fonds est calculée et comptabilisée chaque jour où la valeur liquidative du Fonds est calculée, mais ne sera payée qu'à la fin de l'exercice du Fonds, en fonction du rendement annuel réel de celui-ci.

Nonobstant ce qui précède, aucune prime de rendement ne sera payable à l'égard d'un exercice du Fonds à moins que la valeur liquidative ajustée par action à la clôture de cet exercice ne dépasse d'au moins 6 % la valeur liquidative par action à la clôture de l'exercice précédent (ou à la date à laquelle les actions ont été émises pour la première fois), majorée du montant total de toutes les distributions par action déclarées antérieurement.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

La prime de rendement est estimée et comptabilisée chaque date d'évaluation; elle est calculée à la clôture de chaque exercice du Fonds et versée dans les 15 jours ouvrables suivants. Si des actions du Fonds sont rachetées avant la fin de l'année civile, une prime de rendement sur ces actions devra être versée à la date de rachat, de la manière décrite ci-dessus. Cette prime de rendement est versée au Fonds trimestriellement.

Le Fonds est responsable de tous les frais d'exploitation engagés en son nom. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber certains frais. Le gestionnaire n'a absorbé aucune charge du Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018.

Le sous-conseiller en valeurs est payé par le gestionnaire à même les frais de gestion et la prime de rendement.

Les frais de gestion et la prime de rendement à payer (compte non tenu de la TVH) comptabilisés dans les autres passifs de l'état de la situation financière s'établissent comme suit :

30 juin 2019		31 décembre 2018	
Frais de gestion	Prime de rendement	Frais de gestion	Prime de rendement
\$	\$	\$	\$
7 506	1 503	19 347	10 092

9. COMMISSIONS DE COURTAGE

Le total des commissions versées aux courtiers à l'égard des opérations de portefeuille s'établissait respectivement à 84 302 \$ et à 217 408 \$ pour les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018.

Pour la période close le 30 juin 2019, le Fonds a utilisé une somme de néant pour se procurer de données du marché (néant en 2018).

10. IMPÔTS

Le Fonds est une catégorie d'actions de la Société. Les revenus, les charges et les gains et pertes en capital des Fonds sont consolidés au sein d'une seule entité pour déterminer le revenu imposable de la Société et le montant total de l'impôt à payer. Tout montant d'impôt à payer ou à recouvrer par la Société est attribué aux Fonds et à leurs séries respectives.

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi »), la Société est considérée comme une société de placement à capital variable. Les règles générales de l'impôt applicables à une entreprise cotée s'appliquent aussi à une société de placement à capital variable. Cependant, l'impôt payable sur les gains en capital nets réalisés est remboursable lorsque les actions sont rachetées ou lorsque la Société verse, à ses actionnaires, des dividendes sur les gains en capital à même son compte de dividendes sur les gains en capital. Ainsi, la Société n'est essentiellement pas assujettie à l'impôt sur ses gains en capital. De la même façon, la Société est assujettie à l'impôt de la Partie IV sur les dividendes qu'elle reçoit de sociétés canadiennes, mais cet impôt est remboursable lorsque les dividendes sont versés aux actionnaires. En conséquence, la Société n'a pas enregistré d'impôt sur le résultat relativement aux gains en capital et aux dividendes qu'elle reçoit de sociétés canadiennes.

Les revenus de source étrangère et les intérêts sont assujettis à l'impôt aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales. Toutes les charges de la Société, y compris les frais de gestion et les charges d'exploitation, seront prises en considération pour calculer le montant total d'impôt à payer, s'il y a lieu.

Au 31 décembre 2018, la Société avait accumulé les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital suivantes pour réduire son revenu net et ses gains en capital aux fins de l'impôt sur le revenu des années futures. L'avantage fiscal lié aux pertes autres qu'en capital n'a pas été reflété dans les états financiers.

Pertes autres qu'en capital*	Pertes en capital**
20 600 066 \$	0 \$

* Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites des revenus futurs pour une période maximale de 20 ans.

** Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment pour être déduites de gains en capital futurs.

CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL

(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR)

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018

11. AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES, PAR ACTION

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action pour les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018 est calculée de la façon suivante :

30 juin 2019	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (\$)	Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (\$)
Série A	(22 796)	139 607	(0,16)
Série F	(108 480)	862 685	(0,13)
Série I	12 612	170 604	0,07
Série L	(7 501)	51 975	(0,14)
Série R	(619 900)	386 778	(1,60)

30 juin 2018	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (\$)	Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (\$)
Série A	(194 733)	193 280	(1,01)
Série F	(1 043 382)	980 390	(1,06)
Série I	(189 472)	205 578	(0,92)
Série L	(93 485)	104 644	(0,89)
Série R	(2 281 798)	3 103 114	(0,74)

12. RÉVISION DE DONNÉES COMPARATIVES

Les postes « Gain (perte) de change latent sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie » et « (Gain) perte de change latent sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie » du tableau des flux de trésorerie ont été révisés pour la période close le 30 juin 2018 afin d'en exclure le gain (perte) de change latent sur les dépôts de marge et les emprunts sur marge ainsi que le (gain) perte de change latent sur les dépôts de marge et les emprunts sur marge. Un montant de (54 077) \$ a été reclassé. Ce changement a été effectué dans le but de mieux refléter le solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par le Fonds diversifié.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le 27 août 2019

AUX PORTEURS D' ACTIONS DE LA CATÉGORIE WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL (auparavant, le Portefeuille diversifié Exemplar) (le « Fonds »)

Les états financiers non audités ci-joints ont été préparés par Arrow Capital Management Inc. (« Arrow » ou le « gestionnaire » du Fonds) et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire est responsable des renseignements et des déclarations contenus dans ces états financiers.

Le gestionnaire a recours à des procédés appropriés pour veiller à présenter des informations financières fiables. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des notes annexes des états financiers.

« James L. McGovern »

JAMES L. MCGOVERN
Directeur principal et chef de la direction
ARROW CAPITAL MANAGEMENT INC.

« Robert W. Maxwell »

ROBERT W. MAXWELL
Directeur principal et chef des finances
ARROW CAPITAL MANAGEMENT INC.

AVIS AUX PORTEURS D' ACTIONS

L'auditeur de la Catégorie WaveFront placement diversifié mondial auparavant, le Portefeuille diversifié Exemplar (le « Fonds ») n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires.

Le gestionnaire du Fonds nomme un auditeur indépendant pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Lorsque les états financiers intermédiaires des Fonds ne sont pas examinés par un auditeur, la législation sur les valeurs mobilières exige la présentation d'un avis qui en fait mention.

RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

GESTIONNAIRE ET PLACEUR PRINCIPAL

Arrow Capital Management Inc.
36 Toronto Street
Bureau 750
Toronto (Ontario) M5C 2C5
Téléphone : 416 323-0477
Télécopieur : 416 323-3199
Sans frais : 1 899 327-6078

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

RBC Services aux Investisseurs
155, Wellington Street West, 5^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

DÉPOSITAIRE

CIBC Mellon
1, York Street, bureau 900
Toronto (Ontario) M5J 0B6

AUDITEUR

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Tour PwC
18, York Street, bureau 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Arrow Capital Management Inc.

36, Toronto Street, bureau 750 • Toronto (Ontario) • Canada M5C 2C5 • Tél. : 416 323-0477 • Tél. : 1 877 327-6048 • Téléc. : 416 323-3199 •

www.arrow-capital.com